



N°1/2013

Dépôt légal
STR-002-003311
Trimestriel gratuit



**UNION DES EGLISES PROTESTANTES
D'ALSACE ET DE LORRAINE**
Paroisse Protestante du Ried-Nord
La Wantzenau-Kilstett-Gambsheim
Offendorf-Herrlisheim-Drusenheim

Le Rassemblement



«Pieta». Munich, Pinacothèque (140 x 207 cm) Le tableau de **Botticelli** s'identifie, peut-être, avec celui qui se trouvait au couvent de Saint-Paulin à Florence. Exécuté dans la dernière décennie du XVe siècle, il est déjà typique de l'ultime manière du peintre; la scène est imprégnée de l'angoisse qui bouleverse la vision de Botticelli.

Dossier spécial «Musiques liturgiques»

Concert de l'ensemble vocal
Les Polyphonies Hébraïques de Strasbourg
17 mars 2013 à 17h
Eglise Saint-Arbogast Herrlisheim



Au-delà de la vie et de la mort : la résurrection

Que tout homme doit mourir, voilà une vérité que nul ne saurait contester. Venue du néant, l'humanité retourne au néant. La loi de la finitude est implacable et fait surgir l'angoisse au cœur de l'existence. La mort n'est pas un simple fait biologique. Parce qu'elle est silence, elle pose la question de l'au-delà.

La quête de l'immortalité a produit de nombreuses philosophies, religions et croyances populaires. Il n'est pas utile de les énumérer. Plus essentiel est de rappeler que la résurrection est la réponse chrétienne à la question qui détermine le sens ultime de notre vie. Paul en fait même la question fondamentale : s'il n'y a pas de résurrection, notre foi chrétienne est vaine !

Comment se représenter ou concevoir la résurrection ? Des éléments de réponses se trouvent éparpillés dans tout le Nouveau Testament. Un texte important se trouve dans le texte de la controverse entre Jésus et les Sadducéens (Luc 20 / 27 – 40).

Les membres de ce parti religieux ultra-conservateur étaient liés au Temple de Jérusalem et hostiles à toutes les innovations religieuses. L'idée de résurrection en était une au premier siècle de notre ère : elle est apparue dans le Judaïsme deux siècles avant, au temps de la révolte des Maccabées contre Antiochus Epiphane; les Sadducéens la rejettent car elle a pour origine la religion iranienne et contredit l'antique doctrine du défunt qui descend dans le séjour des morts et n'en remonte pas (Job 7 /9). Ils essaient de montrer l'absurdité de la résurrection à travers la loi du lévirat qui obligeait une femme d'épouser le frère du défunt : à la résurrection, de qui sera-telle la femme alors qu'elle a épousé les sept frères ? Jésus disqualifie les Sadducéens en deux temps. Tout d'abord, il montre l'absurdité de la demande : il n'est pas question de mariage dans l'au-delà ; la résurrection n'est pas à concevoir comme une restauration d'un état antérieur, mais comme une transformation radicale. Jésus l'énonce par une image : « ils seront semblables aux anges ».

Il rattache ensuite son argument à la révélation de Dieu au Buisson ardent : Dieu est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob et il reste « le Dieu des vivants et non des morts ». La révélation de Dieu dépasse les limites naturelles de l'existence et la mort n'a pas le pouvoir de séparer les défunts du Dieu des vivants.

Ces indices peuvent nourrir notre réflexion. Au cœur du mystère de la vie et de la mort, il y a la révélation de Dieu à laquelle chacun peut accorder foi, comme l'ont fait les croyants depuis l'époque des Patriarches. Nous ne trouvons pas de description de la vie après la mort, mais nous trouvons des textes qui nourrissent notre vie et nous donnent une espérance face à la mort et une personne, Jésus le Christ, qui a connu la mort et qui, par sa résurrection, nous ouvre une réalité nouvelle.



Claude Conedera - Pasteur

Printemps musical au ried-Nord



17 mars à 17h Concert: «Polyphonies hébraïques» de Strasbourg
31 mars à 10h - Pâques Culte musical à Offendorf - groupe chant malgache
12 mai à 10h - culte animé par le groupe Gospel
Date à définir : le groupe Emmanuel de Haguenau



Groupe Gospel du Ried-Nord

Groupe Emmanuel de Haguenau



Fête et repas paroissial dimanche 12 mai

Talon à déposer lors du culte et/ou à envoyer à
Evelyne METAIS 14 rue des Quatre Vents 67760 GAMBSHEIM
Tél. 03 88 59 73 24
ou par E-mail : paroisse.riednord@free.fr

Au menu :

Croûte aux champignons
sur lit de salade

Jambonneau à la bière,
salade de pommes de terre

Soupe de fraises
et rhubarbe

Café



Je soussigné(e), déclare vouloir réserver

[____] places adultes : 15,- x Total:

[____] places enfants : 10,- x Total:

Nom :

Adresse :

verse la somme totale de € par chèque
libellé au nom de : Paroisse du Ried-Nord.

Tombolas
et vente de l'Ouvroir

N'attendez pas pour vous inscrire !
Places limitées !



Repas paroissial de Noël 2012 - La Paroisse était en fête !



Il avait neigé pendant la nuit et c'est donc dans un décor très hivernal qu'a eu lieu la fête paroissiale et la vente de l'Ouvroir .

Environ 110 personnes inscrites ont participé à l'évènement, en ce 1^{er} dimanche de l'Avent.

Pour ce repas paroissial de Noël, l'équipe chevronnée composée de Patrick, Esther, France-Marie et Caroline, ont élaboré un menu inédit : ballotine de saumon sur lit de roquette et coulis de poivrons rouges, caille farcie aux marrons et son jus corsé au foie gras.

Pour respecter la tradition, les conseillers et conseillères ont préparé leurs délicieuses tartes aux pommes...

L'Ouvroir a exposé tout au long de cette journée l'ensemble des articles, bricolages et belles couronnes de l'Avent préalablement fabriqués. Assurément, la paroisse était en fête à l'occasion de ce repas festif.

Edouard CAU

In memoriam Gilbert Mantz

Il était toujours là, aux côtés de son épouse, imposant physiquement, en bout de banc au temple ou de table aux repas paroissiaux, pour ne déranger personne. Un détail révélateur de sa personnalité: il œuvrait sans compter pour la paroisse, mais sans jamais se mettre en avant. Efficace, terriblement efficace, mû par son bon sens et animé par sa foi vivante. Son sens critique aigu était constructif : il avait accepté d'être conseiller presbytéral pour aider, fort de ses compétences de percepteur des impôts, à la mise en place d'un montage financier aboutissant au SIVU et à la construction de notre centre communautaire. Il se réjouissait inlassablement de son aboutissement. Le 23 mai 2004 un culte de reconnaissance était célébré à Kilstett avec toute sa famille et ses amis pour ses noces d'or. Une personne imposante et une extrême sensibilité, tous ceux qui l'ont connu et aimé le savent. La mort prématurée de Claude, son fils unique, en 2009 l'a profondément ébranlé. Plein d'interrogations et de tristesse, il continuait à faire face.

La veille de Noël, le 24 décembre 2012, il a succombé à un arrêt cardiaque. Sa mort brutale nous a abasourdis juste avant le culte auquel il avait plaisir à assister .

Très attaché à Bischheim qui l'avait vu grandir derrière le vitrail du Christ, où il avait été baptisé, confirmé, et marié, c'est en cette même église de Notre Seigneur Jésus Christ restaurée qu'il souhaitait être enterré par le pasteur Conedera. Le 31 décembre 2012, dans une église bondée, le culte d'A-Dieu a été célébré, dans la reconnaissance pour ce que fut la vie et l'œuvre de Gilbert Mantz et l'espérance de la Résurrection. Toutes nos pensées et notre amitié accompagnent Marlène, son épouse. Il nous manque beaucoup.



Françoise Will-Conedera

Le chant à la Synagogue



Le Peuple d'Israël resta exilé en Babylone entre l'an 586 et l'an 538 av.J.C. Lorsque le roi perse Cyrus conquiert ce territoire, il rend la liberté aux Hébreux, parmi lesquels seulement quelque 50.000 anciens esclaves décident de rentrer à Jérusalem pour reconstruire le Temple détruit 48 ans plus tôt. Le nouveau temple est consacré par Ezra, chef spirituel de son temps, qui est chargé d'y officier lors de

l'inauguration du nouveau sanctuaire. En faisant la lecture publique des Livres de la Loi, il décide d'adopter des accents musicaux pour la cantillation biblique, afin de perpétuer la tradition d'une lecture chantée plutôt que lue, le but étant de faciliter mémorisation et réapprentissage de la langue hébraïque, partiellement oubliée lors d'un demi-siècle d'exil.

Il est certain qu'une tradition musicale existait déjà depuis longtemps, puisque les allusions à cette pratique sont très nombreuses dans la Bible hébraïque : à part l'évocation d'instruments de musique dans l'antiquité (Livre de la Genèse, plus de 3000 ans a.J.C.) et le Chant de la Mer Rouge, cité dans le passage biblique de la Sortie d'Egypte, on trouve des mentions sur l'importance de la formation musicale chez les étudiants de l'Ecole des Prophètes, établie en l'an 1063 a.J.C (Livre I de Samuel) et surtout dans le Livre des Psaumes, attribué au Roi David et ses disciples, et dans le Cantique des Cantiques de son fils le Roi Salomon, comme lui, musicien et poète. C'est ainsi que, tout naturellement, la musique fait partie des prières en s'y insérant de manière permanente et définitive pendant de longs siècles.

La destruction du second Temple de Jérusalem par les Romains en l'an 70 de l'ère chrétienne met un terme à la riche tradition musicale instaurée dans le culte du temple et un deuil plus ou moins prolongé limite sévèrement la pratique musicale. Ce n'est qu'en l'an 130 de l'ère chrétienne que Rabbi Aquiba ben Joseph, le grand maître de son temps, réinstalle les intonations musicales pour l'étude de la Loi divine et la littérature religieuse, mais le système musical ne se généralise que vers l'an 500. Enfin, au début du VIII^e siècle, la fonction de Hazan change de celle d'un bedeau vers celle d'un chantré : c'est ce dernier qui entreprend l'innovation des formes liturgiques pour le chant, tout en se portant garant des anciennes traditions. Mais ce n'est qu'à l'époque de la Première Croisade (XII^e siècle) que l'on retrouve les premières traces de notation musicale européenne de mélodies hébraïques. C'est à partir de là que va proliférer un répertoire liturgique musicalement lié aux nouvelles traditions européennes, passant de la monodie de style récitatif aux dialogues responsoriels, puis à des formes polyphoniques de plus en plus élaborées (Organa retrouvés en Espagne, monodies responsorielles dans la Vallée du Rhin...). Le chant synagogal parcourt ainsi un très long chemin, où les textes liturgiques restent presque invariables depuis l'instauration du Service Sacré par la Sanhédrin, conseil de sages du second Temple, définissant le culte pour les synagogues. Suivant les innombrables péripéties de l'histoire des migrations des populations juives dans tout le bassin méditerranéen et au-delà, en Orient, le chant synagogal prend une forme plus ou moins reconnue comme étant « classique ».



Intérieur de la Synagogue de Pfaffenhoffen

Il est basé sur la cantillation du chantré avec une possibilité d'accompagnement choral sous des formes diverses et variées, selon les traditions locales de chaque région concernée. La cantillation traditionnelle reste, mais la musique du culte évolue dans un langage de plus en plus tonal et de plus en plus lié aux traditions musicales européennes, avec des particularités stylistiques propres à chaque région.

De nos jours, la diversité est aussi vaste que le nombre de traditions et toute généralisation est forcément réductrice. Au XX^e siècle, avec l'instauration de l'Etat d'Israël et l'influence culturelle des USA, la musique du culte est devenue de plus en plus « mondialisée ». Mais des bijoux de traditions musicales européennes du XVII^e au XX^e siècle continuent à constituer aujourd'hui le plus important apport de la musique synagogale à la culture universelle.

Hector SABO

Directeur musical et artistique des ensembles
« Les Polyphonies Hébraïques de Strasbourg »,
« La Chorale Juive de France » et « Hébraïca »



Synagogue de Haguenau



Synagogue de Bouxwiller (XIX^e) aujourd'hui Musée judéo-alsacien de Bouxwiller

Le chant de l'Antiquité jusqu'à la Réforme

Les premiers chrétiens chantaient les Psaumes, qu'ils avaient repris du Temple de Jérusalem et des synagogues, qu'eux mêmes fréquentaient au début. En Palestine, ils les chantaient en hébreu, dans le reste de l'Empire romain en grec, d'après la traduction dite des « Septante » faite à Alexandrie au 3^e Siècle avant Jésus-Christ. Dans le Nouveau testament, les Psaumes sont souvent cités et dans cette traduction. Mais les chrétiens employaient aussi d'autres psaumes et chants, qui existaient à côté des 150 Psaumes de la Bible. Les Psaumes grecs étaient employés partout dans l'Empire au début, mais vers le 2^e-3^e Siècles, on commença de les traduire en latin. Il y eut deux versions : une traduite d'après le grec des « Septante », l'autre d'après l'hébreu, faite par St.. Jérôme. Les deux traductions ont pris place côte à côte dans la Bible latine appelée « Vulgate », phénomène unique dans les Bibles.

Les mélodies de ces Psaumes dérivait de celles du Temple. L'une d'entre elles est très connue, celle du « Magnificat anima mea Dominum – Mon âme magnifie le Seigneur RA rot 49 », le Cantique de Marie. Avec le temps, grâce à la musique grecque, se constitua un ensemble de 9 mélodies de base, qui, à partir de la réorganisation opérée par l'évêque de Rome Grégoire au 6^e Siècle, ont été appelées « grégoriennes. » Celles-ci ont conduit à diverses formes de chant : hymnes, séquences, répons, qu'on a appelées « chant grégorien. »

Dès le 3^e Siècle, de grands textes chantés furent créés, en grec d'abord, puis traduits en latin. Ces chants figurent dans le recueil alsacien-lorrain appelé « RA. » Les deux plus connus sont le « Te deum laudamus – O Dieu, nous te louons RA rot 1 », composé par un évêque de l'actuelle Serbie, Niketas de Remesiana, et le « Gloria in excelsis / Laudamus te – Gloire à Dieu dans les lieux très hauts / Nous te louons RA rot 10. » La grande tradition des Hymnes latines, tirées de la poésie latine, se développa et fournit des milliers de chants. L'hymne est faite de 4 vers de 8 syllabes, comme le « Veni Redemptor genti-um - Viens, Rédempteur dé-és païens RA 12 » d'Ambroise de Milan, de 386. A côté de ce grand auteur figurent deux chantres illustres : Aurelius Prudentius Clemens, avec le chant d'enterrement « Nimm, Erde, was dir angehört – Prends, terre, ce qui te revient RA 315. » Et Caelius Sedulius, avec « Christum wir sollen loben schon – Il faut louer le Christ Seigneur RA 21 et 60. » « Vom Himmel hoch da komm ich her » est une « hymne latine » en allemand.

Au cours du Moyen Age, de grands auteurs de cantiques sont nés, tel Rhaban Maur, qui en 809 composa le puissant « Veni Creator Spiritus – Viens, créateur, Dieu Saint-Esprit », que Luther a magistralement traduit sous le nom de « Komm, Gott Schöpfer, Heiliger Geist RA 126. » Ou bien Saint Thomas d'Aquin, qui a écrit une série de chants pour la messe, tels le « Tantum ergo sacramentum » ou le « Verbum supernum prodiens – Verbe d'en haut qui s'avance », que nous avons dans le Livre alsacien RA 292. De même St. Bernard et son disciple Arnulphe de Louvain, qui vers 1240 composa une série de 6 « Salve – je te salue » pour glorifier le corps du Christ sur la croix, dont Paul Gerhardt a tiré « O Haupt voll Blut und Wunde – O tête couverte de sang et de blessures RA 76. »

Des chants allemands apparaissent au 12^e Siècle, dont le célèbre « Christ ist erstanden Von der Marter alle – Christ est ressuscité De la mort qui l'a frappé RA 92. » ou encore les chants en une strophe que Martin Luther a repris pour les augmenter à 3 ou 4 strophes « Nun bitten wir den Heiligen Geist – Nous invoquons le Saint-Esprit RA 129. »

Ce chant antique et médiéval grégorien va alimenter le chant des Réformateurs, à commencer par Luther, le créateur du chant protestant et du Livre de cantiques. **Pasteur Yves Kéler**



Buffet et orgue Silbermann rénové à Sessenheim



LA PAROISSE EN CHIFFRES

Fréquentation globale

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
2924	3044	2399	2287	2494	2625	2300	2302

soit en moyenne

2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
40	37	32	25	31	33	29	30

fréquentation par lieu de culte

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
OFF.	2311	2217	1736	1509	1798	1979	1760	1613
LW.	441	549	500	546	511	533	452	577
DRU.	172	277	163	232	185	113	88	112

soit en moyenne / par lieu de culte

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
OFF.	50	48	40	33	40	41	37	32
LW.	27	23	22	23	24	26	20	28
DRU.	17	21	20	19	16	10	10	18



Wir sind mit Jesus verwurzelt

Wie Christen und Christinnen leben und handeln sollen, darüber gibt es reichlich verschiedene Ansichten. Wie können wir erkennen, was richtig ist, wie Christen denken sollten ?

Der Bibelspruch für den Monat April („Wie ihr nun den Herrn Christus Jesus angenommen habt, so lebt auch in ihm und seid in ihm verwurzelt und gegründet und fest im Glauben, wie ihr gelehrt worden seid, und seid reichlich dankbar. Kolosser 2,6.7“) lädt uns ein, unseren christlichen Standpunkt zu überdenken. Worin zeigen wir, dass wir Christus Jesus angenommen haben? Wie sieht das aus, wie fühlt sich das an, in ihm verwurzelt zu sein? Gegründet und fest im Glauben, wie wir gelehrt worden sind.

Eine standfeste Basis ist notwendig. Das gilt nicht nur für den Bau eines Hauses, sondern etwa auch für eine Seminararbeit oder für einen Vortrag. Ein Fundament ist gefragt, das hält und bleibt. Die Grundlage unseres Lebens ist „in Christus Jesus gegründet“. Wir sind mit ihm verwurzelt, mit seinen Worten und Taten. Diese Standfläche ist grundlegend, fundamental und bietet festen Halt. Sie ist verankert und gegründet.

Lernen wir Jesus nicht besser kennen, wenn wir ihn unser Leben begleiten lassen?

Wir können viel bei ihm entdecken, was wir in unserem Leben umsetzen können. Im Brief an die Kolosser geht es nicht um philosophische Gedankenspiele.

Es geht handfester zu. Ganz einfach im Alltag sich so verhalten, wie es Jesus vorgelebt hat.

Da gibt's noch viel auszuprobieren. Und diese Erfahrungen sind wertvoll. Dann wohnt Jesus Christus in unserem Herzen und prägt unser Leben immer mehr. Erich Franz.

Wie ihr nun den Herrn Christus Jesus angenommen habt, so lebt auch in ihm und seid in ihm verwurzelt und gegründet und fest im Glauben, wie ihr gelehrt worden seid, und seid reichlich dankbar. Kolosser 2,6.7

Avec les enfants du primaire



La Wantzenau

Dimanche 16 décembre 2012

Religion : Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel a tranché : l'article de 1802 qui permet de payer les pasteurs d'Alsace-Moselle est conforme à la Constitution. Le caractère « laïque » de la France ne remet pas en cause les droits culturels locaux qui existaient avant 1946.

C'est un mot, « toutefois », qui arrête net l'attaque contre le droit local des cultes. Le Conseil constitutionnel, dans sa décision, valide l'existence sur le territoire de la République française, de droits différents pour les cultes – y compris certains qui ne collent pas tout à fait aux conséquences du principe de laïcité. Les Sages étaient saisis d'un fragment du droit local des cultes: l'article VII de la partie protestante des articles organiques de 1802. Ce petit article est celui qui permettait à l'État de payer les pasteurs protestants. Son esprit, sinon sa lettre, inspire encore la rémunération des pasteurs de l'union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL). Cet article VII était visé par une question prioritaire de constitutionnalité (QPC) déposée par l'association pour la promotion et l'expansion de la laïcité. L'APPEL ne fait pas mystère de son désir de détricoter, si possible, l'ensemble du droit des cultes d'Alsace-Moselle. Elle estime en effet que la laïcité est bafouée en Alsace-Moselle, puisque l'État y reconnaît trois cultes et en salarie les ministres. À ses yeux, il y a violation du principe constitutionnel de laïcité. Le Conseil constitutionnel, dont l'audience a eu lieu le 12 février, a retoqué l'APPEL. Il a jugé que l'article VII était conforme à la Constitution. Son raisonnement est simple. Oui, la République française est laïque. Oui, la laïcité implique certaines conséquences. Il les énumère : parmi elles, le respect de toutes les croyances, la non-reconnaissance de certains cultes et le fait de n'en salarier aucun.

Le raisonnement consacre l'exception concordataire

« Toutefois » – c'est la clef de la décision – ces conséquences ne sont pas impératives sur tout le territoire français. Quand ont été élaborées les Constitutions de 1946 (IVe République) puis de 1958 (Ve République), des droits des cultes particuliers existaient déjà : pour l'Alsace-Moselle bien sûr, mais aussi par exemple pour Mayotte. Or, dit le Conseil, il n'a jamais été question de les rayer d'un trait de plume. Les travaux préparatoires de ces deux grands textes en attestent et valident leur existence. Ce raisonnement consacre en fait l'« exception concordataire » dans la France laïque. Avec une forme d'humour, les très sérieux juges du Conseil constitutionnel ont érigé au rang des « droits et libertés que la Constitution garantit » le principe de laïcité et ses conséquences – y compris l'article 2 de la loi de 1905, celui qui dit que « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte ». Et ils ont, dans la foulée, et avec cet élégant « toutefois », consacré l'exception du droit concordataire d'Alsace-Moselle et préservé celle des autres régimes particuliers.

Jacques FORTIER DNA 22/02/2013



Offendorf

Dimanche 9 décembre 2012

Vivez **pleinement** et en toute **sérénité**, nous :

- garantissons votre **santé**,
- protégeons votre **famille**,
- assurons vos **biens**,
- anticipons votre **avenir**,
- et pérennisons votre **patrimoine**.

MULTIRISQUES HABITATION, AUTOMOBILE, SANTE, PREVOYANCE, EPARGNE, RETRAITE
des solutions adaptées à chaque étape de votre vie...



32, Bd du Président Poincaré, CS 50387 • 67010 STRASBOURG CEDEX
Tél. : +33 3 88 75 81 75 • Fax : +33 3 88 22 38 99 • contact@groupe-daul.com
ORIAS : 07 015 025 / 07 000 204 www.groupe-daul.com

Auto, Habitation, Prévoyance,
Complémentaire Santé, Epargne...



Besoin d'une
assurance ?

© GroupamaF&L
03 88 188 188
www.groupama.fr



Caisses régionale d'Assurance Mutuelle
Agricole Groupama. Entreprise régie
par le Code des assurances. 04/2012
Illustration: ODEKA agence l'un et l'autre.

**BANQUE, ASSURANCE,
TÉLÉPHONIE...
GAGNEZ À COMPARER !**

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

CRÉDIT MUTUEL LA WANTZENAU
9, RUE DU PATRONAGE – 67610 LA WANTZENAU
TÉL. : 0 820 820 209 (0,12 € TTC / MN)
COURRIEL : 01063@CREDITMUTUEL.FR

CFCM et Caisses affiliées, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9 RCS B 588 505 354,
N° Orias 07 003 758 consultable sous www.orias.fr.

ESPACE FUNERAIRE

ETS WILHELM et FILS

Une équipe à votre service depuis 1956

Obsèques - Service funéraire
Transport de corps toute destination
Transport «avant mise en bière» - Inhumation - Crémation

Chambre funéraire

Venez découvrir sur 400m² un grand choix en plaques, vases, céramiques
couronnes et divers articles en soie et en naturel

www.pompes-funebres-wilhelm.fr/

Tél. 24h/24 au 03 88 53 31 37

17, rue du Général de Gaulle

67410 DRUSENHEIM



■ **Imprimerie Régionale** ■

35-37, rue du Fossé des Treize
CS 30122 • 67003 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 13 30 • Fax: 03 88 22 21 25
E-mail: info@ireg.fr • www.ireg.fr

Restaurant au Chemin de Fer
ouvert tous les samedis et dimanches soirs à partir de 17h.



Pour toute commande spéciale
Matelote au riesling, choucroute aux poissons, baeckeoffe,
pour vos banquets ou repas de famille

... une seule adresse ...

Chez Jacques Klingler

43, rue de Bischwiller - Tél. 03 88 53 39 87

67410 DRUSENHEIM



€uro-cultes

Notre action €uro-cultes est permanente. Au lieu de déposer des espèces dans le panier d'offrande lors du culte dominical, vous pouvez utiliser des €uro-cultes. En remplissant le bon de commande ci-contre, vous pourrez en acquérir autant que vous le souhaitez. L'avantage d'une offrande en €uro-cultes est certain. En effet, vous bénéficierez d'un reçu fiscal donnant droit à une réduction d'impôts (66% des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable).

Le coupon ci-contre est à renseigner, à découper et à remettre à un conseiller presbytéral ou à déposer dans le panier d'offrande lors d'un culte, accompagné du règlement correspondant. Les €uro-cultes vous seront transmis par notre receveur.

Renseignements : Edouard CAU Receveur de la Paroisse
Téléphone : 03 88 59 74 08



€uro-cultes

POUR LA PAROISSE PROTESTANTE DU RIED-NORD

Je soussigné :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse :

Souhaite recevoir les billets «€uro-cultes» ci-dessous :

1€ Nombre: _____ Montant : _____ €

2€ Nombre: _____ Montant : _____ €

5€ Nombre: _____ Montant : _____ €

Ci-joint chèque de _____ TOTAL : _____ €
au nom de la Paroisse Protestante du Ried-Nord

UNION DES EGLISES PROTESTANTES D'ALSACE ET DE LORRAINE
PAROISSE PROTESTANTE DU RIED-NORD

9, rue de Limoges - 67850 HERRLISHEIM

Tél & Fax: 03 88 96 91 50 - Port. 06 12 90 55 29 - E-Mail: conedera@sdv.fr

Parution trimestrielle et distribution gratuite - Tirage 850 exemplaires

Directeur de publication: Claude CONEDERA

Conception et réalisation: Christian PFEIFFER

Dépôt légal n° STR - 00 2-003311 - Imprimerie : IREG - Strasbourg



Vos conseillers presbytéraux

67610 LA WANTZENAU

Esther MERKEL	8, r. des Bouchers	Tél: 03.88.96.69.60
Caroline TORTERAT	3, r. Zimmer	Tél: 03.88.96.37.99
Annie VIERLING	1, r. du Petit Magdom	Tél: 03.88.96.65.75
Isabelle WEISSEND	6, r. de la Charmille	Tél: 03.88.96.29.04

67840 KILSTETT

Sylvie BROUCKER	58, r. du Lt Bettignies	Tél: 03.88.25.78.04
Solange OERTEL dél. au Consistoire	83, r. du Lt Bettignies	Tél: 03.88.96.36.81

67760 GAMBESHEIM

Frédérique HECKMANN	11, r. de Périgueux	Tél: 03.69.14.61.71
Evelyne METAIS dél. à l'Inspection	14, r. des Quatre Vents	Tél: 03.88.59.73.24
Muriel MEYER	104A, r. Principale	Tél: 03.88.96.45.11

67850 OFFENDORF

Edouard CAU trésorier	1 r. Saumon	Tél. 03 88 59 74 08
-----------------------	-------------	---------------------

67850 HERRLISHEIM

Michèle HAFNER dél. au Consistoire	2, D r. Balstein	Tél: 03.88.96.35.90
Jean-Jacques WAYOFF	4, r. des Tulipes	Tél: 03.88.96.94.51

Centre Communautaire Protestant à Offendorf

Pour toutes locations, conditions générales et tarifs de location

veuillez contacter Annie VIERLING Tél: 03.88.96.65.75. à La Wantzenau

Trésorier de la Paroisse Edouard CAU 1 rue du Saumon 67850 OFFENDORF

Responsables de quartier

67610 LA WANTZENAU

Brigitte BALZER	1A, r. du Fossé	Tél: 03.88.96.27.28
Jacqueline KRESS	49, r. de l'Orme	Tél: 03.88.96.29.76
Roger MOEBS	12, r. de Périgueux	Tél: 03.88.96.21.75

67840 KILSTETT

Christine KUHN	8, r. de la Forêt Noire	Tél: 03.88.68.71.70
Charles ROTH	66, r. du Lt Bettignies	Tél: 03.88.96.67.42

67760 GAMBESHEIM

Elisabeth BLAND	42, r. de Coussac	Tél: 03.88.96.85.02
Danielle FIX	6, r. de Ladignac	Tél: 03.88.96.73.26
Christian HECKMANN	11, r. de Périgueux	Tél: 03.69.14.61.71
Evelyne METAIS	14, r. des Quatre Vents	Tél: 03.88.59.73.24

67850 OFFENDORF

Margot GLESS	10, Quai Muehlheim	Tél: 03.88.96.78.11
Anne OTT	3, r. de la Croisille	Tél: 03.88.96.72.57

67850 HERRLISHEIM

Françoise ADAM	24, r. du Sable	Tél: 03.88.96.83.34
Muriel BUCHY	38, r. des Cygnes	Tél: 03.88.96.11.40
Jacky GEORG	7, r. des Pâturages	Tél: 03.88.96.90.43
Gertrude WAYOFF	4, r. des Tulipes	Tél: 03.88.96.94.51

67410 DRUSENHEIM

Annie SCHWOOB	28, r. du Rhin	Tél: 03.88.53.41.88
Martine SCHWOOB	5, r. de Schifflange	Tél: 03.88.53.44.85
Nathalie STRAUB	31, r. de Bischwiller	Tél: 03.88.53.33.38
Christa TRIEPEL	4, r. du M. Leclerc	Tél: 03.88.53.40.07

Plan des Cultes

10/03 10h OFFENDORF Culte des Auditeurs

17/03 10h OFFENDORF

24/03 à 9h30 RAMEAUX OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU Culte des primaires (Ste Cène)

28/03 20h OFFENDORF - Jeudi Saint (Ste Cène)

29/03 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU Vendredi Saint

31/03 10h OFFENDORF PÂQUES (Ste Cène)

07/04 10h OFFENDORF

14/04 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU

21/04 10h OFFENDORF

28/04 10h30 OFFENDORF - Noces d'or René et Denise HERRMANN

05/05 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU

12/05 10h OFFENDORF CULTE DES CONFIRMANTS - FETE PAROISSIALE

19/05 10h OFFENDORF PENTECOTE (Ste Cène)

26/05 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU

02/06 10h CONFIRMATION à DRUSENHEIM

09/06 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU

16/06 10h OFFENDORF

23/06 10h30 OFFENDORF Culte missionnaire et pique-nique

30/06 9h30 OFFENDORF - 11h LA WANTZENAU

07/07 10h30 OFFENDORF

Cultes en maison de retraite

LA WANTZENAU : Maison de retraite le Tilleul (14h30)

Tous les jeudis : service d'Aumônerie

et culte le dernier jeudi du mois

DRUSENHEIM : Maison de retraite Bel Automne (14h30)

Tous les mardis : service d'Aumônerie

et culte le dernier mardi du mois

HERRLISHEIM : visite sur demande

Les personnes isolées ou malades
peuvent contacter le pasteur Conedera pour une visite
et/ou pour la célébration de la sainte cène à domicile.
Téléphoner au presbytère 03 88 96 91 50

Carnet de famille

Baptême

10 février : Lucie VETTER, fille d'Eric et de Myriam VETTER de Drusenheim

2 mars : Timothée JUNG, fils de Jean-Philippe JUNG -Emmanuèle HOGER de Gambesheim

Mariage

2 mars : Jean-Philippe JUNG et Emmanuèle HOGER de Gambesheim

Enterrement

6 novembre : Elsa HOCH de Drusenheim, à l'âge de 82 ans

15 décembre : Pierre FASSNACHT de Herrlisheim, à l'âge de 74 ans

28 décembre : Albert JOSE de Drusenheim, à l'âge de 73 ans

31 décembre : Gilbert MANTZ de Kilstett, à l'âge de 81 ans

4 janvier : Martin HAUSS de Drusenheim, à l'âge de 90 ans

13 février : Francis JUNG de Gambesheim, à l'âge de 65 ans

15 février : Robert LUTTERBACH de La Wantzenau, à l'âge de 81 ans

